

Par  
Dorian, Kevin,  
& Gislain

# Circuit d'Albi un son d'enfer



Départ du circuit,  
le 07/04/2021

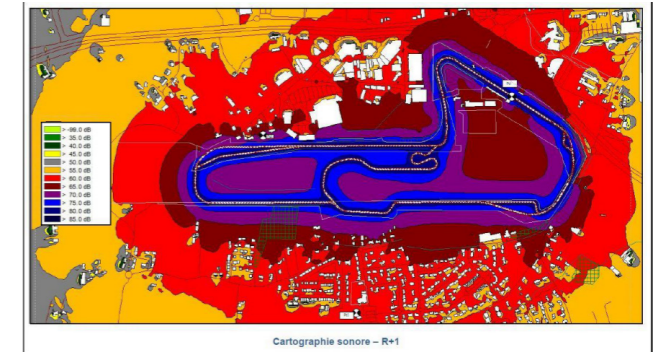
Le son est la principale source de conflit entre les riverains du Séquestre et DS Events, la société en charge du circuit d'Albi. Depuis la réouverture du circuit en 2015 (suite à sa faillite et à sa fermeture en 2014), il produit des pollutions sonores dont les riverains se plaignent. En 1961, le circuit, partageant son terrain avec l'aérodrome d'Albi, est inauguré en pleine campagne. Un contrat stipulant que le circuit avait le droit d'être bruyant 12 jours par an a été rédigé entre les tout premiers riverains commençant à s'installer dans la zone du Séquestre et la mairie d'Albi qui s'occupait du circuit. Mais les termes de ce contrat ont produit un déficit pour la structure, entraînant la faillite des gestionnaires. En 2015, la mairie effectue une délégation de service public à une entreprise privée, créée spécialement pour l'occasion, DS Events. Du fait du changement de propriétaire, les contrats rédigés n'étaient plus en vigueur et le circuit a reçu une homologation permettant de tourner durant 343 jours par an, donc plus de 200 jours bruyants ! Les riverains ont alors fondé une association en 2014, ARAS, dont le président, que nous avons interviewé, est Michel RICARD. Les riverains se plaignent du dépassement du seuil autorisé par le Code de

la santé publique qui stipule que le circuit n'a le droit d'émettre que 5 décibels de plus que le son ambiant. Or le circuit dépasse largement ce seuil et se trouve donc dans l'illégalité un tiers du temps selon des mesures enregistrées par des capteurs sonores installés en 2017 par l'association des riverains du Séquestre en collaboration avec Polyxpert et actifs depuis 2019.

## Modification du code de la santé publique

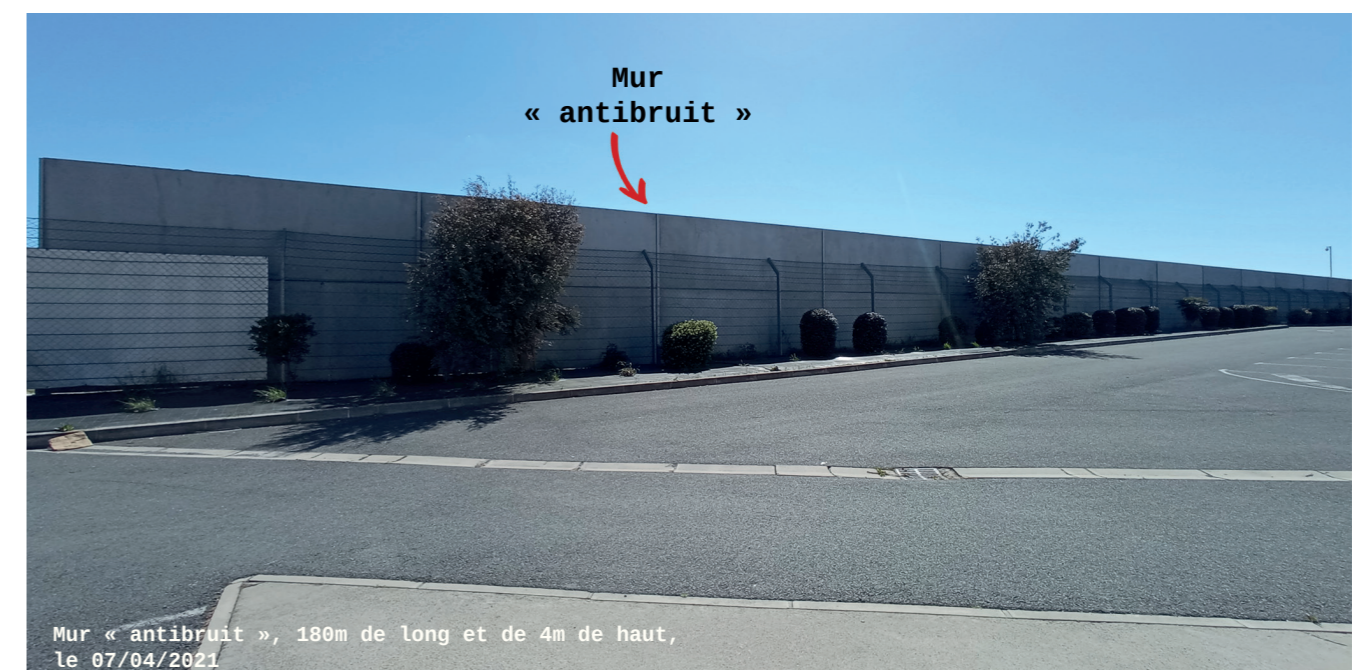
*L'article R. 1336-7 du code de la santé publique a été réédité suite au décret de 2017. Le circuit appliquait la réglementation de la loi du sport mais suite à cela le code de la santé publique devrait être appliqué au circuit ! L'émergence du bruit perçu par autrui ne doit pas être supérieure à 5 dB(A) en période diurne et 3 dB(A) en période nocturne, valeurs auxquelles s'ajoute un terme correctif en fonction de la durée (article R. 1336-7 du code de la santé publique).*

Le son se diffuse sur une longue distance avec un volume élevé et impacte, aux alentours de l'installation, deux crèches et une école. Ce son est gênant pour les voisins du circuit mais il peut aussi être nuisible pour la santé. Lors des événements organisés par le circuit, certains riverains les plus proches de la piste, retrouvent de l'huile et de la poussière sur leur toit, les forçant à les nettoyer souvent. Au moment de la création de l'association ARAS, ses membres ont organisé des manifestations pour exprimer leur mécontentement par rapport aux nuisances sonores. Aujourd'hui, l'association est dans une phase judiciaire, les riverains portant plainte contre le circuit chaque fois qu'il tourne car il est le plus souvent en infraction. Le circuit a alors été condamné pour 58 infractions en Janvier 2021 et a décidé de faire appel. Pour ce deuxième jugement, l'entreprise, condamnée pour 205 infractions, soit 4 fois plus (!), a donc écopé d'une amende de 70 000 €. Pourtant, le circuit continue son activité et continue d'être en infraction. Plusieurs solutions sont envisageables pour limiter les nuisances sonores causées par le circuit, notamment le fait d'utiliser des voitures électriques. Mais cela ne règle pas tout : quand il y a beaucoup de voitures, elles produisent du bruit, avec le frottement des pneus sur le sol ou alors de la carrosserie, et les spectateurs ne sont pas intéressés par ces modèles. Les riverains du Séquestre ne sont pas seulement en conflit avec le circuit mais aussi avec la Préfète du Tarn qui, selon eux, ne fait rien pour remédier à ce problème. Un préfet doit éviter d'avoir le moindre problème dans



son département : elle est donc dans une situation délicate car ce circuit est l'un des seuls en France à être situé dans une zone urbaine.

Le circuit a donc dû construire un mur antibruit suite à l'homologation de 2019. Cela dit, ce mur est sujet à controverse car, bien qu'imposant, il est totalement inutile : il est en effet construit en béton, matériau qui n'absorbe pas les ondes sonores ; au contraire, le son ne fait que rebondir. De plus, ce mur ne respecte pas les contraintes d'un mur antibruit. Il s'agit donc seulement d'un mur en béton de 180 m de long et de 4 m de haut impactant très peu la diminution du son et ayant coûté 180 000 €. Durant le premier confinement au printemps 2020, le circuit n'a pas pu avoir d'activité. La mairie a donc décidé de lui verser un montant de 180 000€ compensant ainsi les pertes de la structure et remboursant la construction du mur. Cet argent « vient de la poche des Albigeois pour rien car il y a toujours du bruit derrière ! » s'exclame Pascal PRAGNÈRE.



## L'aérodrome d'Albi au milieu de cela

?

L'aérodrome d'Albi se situe au centre du terrain du circuit automobile.  
Est-il soumis aux mêmes polémiques ?



Locaux de l'aérodrome d'Albi, photographie prise depuis le parking, le 01/04/2021

L'aérodrome d'Albi, situé au centre du circuit, n'est pas aussi bruyant et ne reçoit que quelques appels de plaintes des riverains quand des avions volent trop bas. Mais c'est très rare. Le son qu'il produit est ponctuel et donc ne dérange pas autant les habitants qu'une course continue ! L'aérodrome n'est pas gêné par l'activité du circuit car on ne l'entend presque pas depuis la tour insonorisée.

L'aérodrome possédait une liaison commerciale Albi / Paris jusqu'en 1995, date à laquelle celle-ci a été arrêtée. Il est public et donc géré par la mairie d'Albi. Les 4 employés sont appelés des Agents AFIS (Aerodrome Flight Information Service). Ils ne sont pas là pour contrôler

mais pour assister : ils informent les aéronefs entre eux de leur position mais c'est à eux de gérer leur distanciation. De plus, le directeur des agents AFIS est aussi le « responsable service » de l'aérodrome d'Albi, c'est-à-dire qu'il gère les relations extérieures, le planning de service des employés de la tour mais aussi veille au bon fonctionnement de l'équipe, qui est complétée par un pompier. L'aérodrome a un budget propre pour cela, un budget annexe de la ville d'Albi. Son trafic est généralement du trafic de vol général, militaire, ou alors ce sont des entraînements pour les pilotes.

### Crise sanitaire quel impact ?

Le covid a eu un impact sur l'aérodrome, mais de moindre importance, comparé aux grandes plateformes accueillant un trafic d'aéronefs plus important. Lors du premier confinement en mars 2020, le service a été maintenu car il y avait des professionnels travaillant aériens pilotant des hélicoptères qui devaient transporter des personnes. Il y a aussi eu, très ponctuellement, des activités de l'école de pilotage. En 2020 l'activité générale de l'aérodrome a diminué de 25 %, la consommation d'essence, elle, a diminué de 20 %.

## Pascal PRAGNÈRE, un opposant redoutable

Pascal PRAGNÈRE s'intéresse à l'écologie depuis l'âge d'environ 15 ans, il a grandi à Oloron dans la vallée d'Aspe. Il est maintenant porte-parole régional du parti politique *Europe Écologie Les Verts* (EELV)

Quand Pascal PRAGNÈRE avait 15 ans, un projet de construction d'un tunnel autoroutier sous les Pyrénées pour relier Pau à Saragosse (Espagne) était en cours. Il militait contre ce projet, c'étaient ses premiers pas dans l'écologie. Depuis, il continue de militer pour la défense de la nature, la protection de l'environnement, contre la pollution, pour des modes de déplacement et de production d'énergie plus écologiques, pour une autre approche de la vie en société. Il réalise toutes sortes d'actions pour son parti politique EELV qui vise la mise en œuvre d'une écologie politique (système de gouvernement selon lequel il faut tout faire pour préserver l'environnement ainsi que les conditions de vie des habitants). Afin d'y parvenir, il faut développer des projets tels que la mise en place de systèmes de production

alimentaire en circuits courts, l'augmentation de l'utilisation de transports verts dans les villes, la révision des pistes cyclables ...

Pascal PRAGNÈRE a été le secrétaire départemental d'*Europe Écologie Les Verts* (EELV) de 2014 à 2021 et est devenu son porte parole. Il fait également partie du bureau exécutif régional de Midi Pyrénées. Il se prépare pour les élections présidentielles de 2022 avec Yannick JADOT, un des députés du parti *Europe Écologie Les Verts*. Enfin, il est conseiller municipal de l'opposition à Madame le Maire. Ce groupe n'est composé que de 8 sièges (contre 33 pour le parti majoritaire) dont un pour le *Rassemblement National*. M. PRAGNÈRE a qualifié ce rôle de « très ingrat » car, bien qu'il puisse s'exprimer et faire des propositions, il ne pourra jamais gagner aucun vote contre la majorité.

**LES NUISANCES SONORES SONT UN SUJET DE DISCORDE ENTRE LES RIVERAINS DU SÉQUESTRE ET LE CIRCUIT D'ALBI. CE CONFLIT GÈNE UNE « GUERRE » JUDICIAIRE SANS MERCY.**

**CES TENSIONS NE SONT PAS PRÈS DE S'ARRÊTER CAR LE CIRCUIT CONTINUE À CAUSER DU BRUIT ET À GÊNER LES RIVERAINS. LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES ENGAGÉES SONT D'AILLEURS TOUJOURS EN COURS !**



CONTRE

?

Il est essentiellement contre le circuit pour deux raisons : la pollution sonore, et le fait que celui-ci représente le symbole et la promotion de l'énergie thermique favorisant le réchauffement climatique. Le circuit fait une publicité et encourage des pratiques qui vont à l'encontre de ses convictions écologistes. Pascal PRAGNÈRE demande à la municipalité d'appliquer le décret datant du 08 Août 2017 rendant obligatoire l'application de la loi contre le bruit dans tous les lieux sans distinction. Quand le circuit tourne, il est en infraction, il enfreint le Code de la Santé stipulant de ne pas dépasser 5 décibels au dessus du son ambiant, qui est d'environ 50 décibels. Le circuit a trois solutions pour continuer à tourner :

- arrêter de faire tourner des voitures bruyantes ;
- adapter le circuit pour des voitures électriques ;
- construire un « vrai » mur antibruit.

Il faudrait donc construire une cloche au dessus du site pour que le bruit ne sorte pas, « ce qui est impossible ou alors très difficile », s'exclame Pascal PRAGNÈRE.